



Montgaillard-Lauragais

L'ESSENTIEL

L'information municipale en bref

n°
16
DÉCEMBRE
2025

Un nouveau parvis pour la salle des fêtes

S O M M A I R E

› Le mot du maire	2	de Montgaillard-Lauragais	4
› Carnet rose	2	› Les assos font leur AG	5-6
› Marché de Noël	2	› Encore un succès pour le vide-grenier !	7
› Point d'étape de l'élaboration du PLU : présentation du PADD	3	› Koh Boyard : made in Montgaillard !	7
› Prochaines élections municipales : le mode de scrutin change !	4	› Ville à Joie a fait étape à Montgaillard	8
› Une belle rentrée à l'école		› Infos pratiques	8

LE MOT DU MAIRE

Chères Montgaillardaises et chers Montgaillardais,



Ce numéro de l'Essentiel est diffusé en période préélectorale qui nous oblige à une certaine réserve. Nous nous limitons donc à une transmission d'informations factuelles.

Au moment où nous bouclons l'écriture de ce bulletin, les travaux d'urbanisation de l'avenue du Lauragais qui offrent une entrée soignée à la salle des fêtes sont désormais achevés.

Les nouvelles dénominations des routes ainsi que la numérotation des habitations ont désormais été officiellement validées. L'ensemble des administrés concernés ont été informés de leur nouvelle adresse. La commune a pris en charge le coût des plaques de numérotation. L'installation des nouvelles plaques de dénomination des voies interviendra au cours de l'année 2026.

Je profite également de ce numéro pour vous informer que les travaux de destruction et reconstruction du mur de soutènement de l'esplanade Sainte-Germaine, rendus obligatoires au

regard de son état de dégradation avancé, sont prévus durant la période hivernale afin de nous permettre de retrouver ce lieu de rencontre aux beaux jours.

Cette fin d'année vous aura permis aussi de profiter de projets culturels tels que *De traversées en trais versés* avec l'appui du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) et de la communauté de communes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bruno Mouyon

Maire de Montgaillard-Lauragais

ÉTAT CIVIL

Carnet rose

Nous accueillons une nouvelle Montgaillardaise, Jeanne Thomas, qui a vu le jour le 28 septembre 2025. Souhaitons-lui la bienvenue dans notre beau village. ✖

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël rassemblant l'école, l'alcalé, les associations du village et quelques exposants se tiendra place Sainte-Germaine le vendredi 12 décembre 2025. Venez nombreux !



Mairie de Montgaillard-Lauragais

Place de la Garrique - 31290 Montgaillard-Lauragais

05 61 81 61 42

mairie@montgaillard-lauragais.fr

www.montgaillard-lauragais.fr

Directeur de la publication: Bruno Mouyon · Rédaction: les

membres de la commission communication · Photos: D. R. ·

Graphisme et mise en page : www.benjaminbenettil.fr ·

Impression: Évoluprint · Tirage: 400 exemplaires · Imprimé sur papier recyclé, non blanchi.

URBANISME

Point d'étape de l'élaboration du PLU : présentation du PADD

La nouvelle version du **projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Montgaillard-Lauragais**, a été débattu en conseil municipal le jeudi 9 octobre 2025.

Cette nouvelle version fait suite à des demandes et remarques des services de l'état. Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement, de développement et de préservation du territoire communal. Il servira de base au futur PLU, dont le règlement traduira ces orientations en règles opérationnelles et réglementaires.

Structuré en trois axes principaux, le PADD de Montgaillard-Lauragais se décline en orientations et actions concrètes.

1. Une identité de territoire à valoriser

Ce premier axe repose sur trois orientations :

- « **Porter un projet s'appuyant sur les marqueurs paysagers du territoire** » : cette orientation réaffirme l'attachement de la commune à préserver son caractère rural.
- « **Intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans le projet de territoire** » : les futurs projets de construction devront prendre en compte ces enjeux, par exemple en limitant l'imperméabilisation des sols et en favorisant la végétalisation, afin de préserver la richesse écologique locale (boisements, haies, ruisseaux).

- « **Accompagner le maintien et le développement de l'agriculture** » : il s'agit de concilier habitat et activité agricole, en orientant les extensions urbaines vers les zones les moins sensibles et en protégeant la mosaïque agricole qui façonne le paysage de Montgaillard-Lauragais.

2. Un projet renforçant le rôle de centralité du bourg

Deux orientations guident cet axe :

- « **Définir un scénario de développement adapté au territoire** » : le PLU privilégie un développement urbain maîtrisé, recentré sur le cœur de bourg et les secteurs déjà urbanisés et équipés. D'ici 2032, la commune prévoit d'accueillir environ 75 nouveaux habitants, soit 40 logements supplémentaires, répartis entre la densification du tissu existant et des opérations d'aménagement limitées en extension. Le premier projet de la

commune qui visait à ouvrir en extension 2,8 hectares a été réduit à 1,5 hectare par les services de l'état suite aux évolutions réglementaires.

- « **Préserver et améliorer la convivialité et l'accessibilité du bourg** » : cet objectif inclut des actions visant à maintenir la qualité de vie des habitants : promotion du lien social, accès à des services de proximité, ou encore accessibilité et circulation dans le centre-village.

3. Un territoire à connecter

Ce dernier axe s'articule autour de deux orientations :

- « **Conforter l'économie résidentielle et l'emploi local** » : soutien aux activités existantes et accompagnement de la création d'emplois de proximité.
- « **Accompagner le projet urbain d'amélioration du quotidien** » : développement d'actions en faveur de la mobilité, notamment des mobilités douces vers les communes voisines.

Le document débattu en séance est consultable en mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

www.montgaillard-lauragais.fr

À quel moment

la population est-elle associée ?

La concertation est menée en parallèle de l'élaboration de l'étude. Jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal, les moyens mis en place par la commune sont :

- Mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations ;
- Insertion dans le bulletin municipal d'un article présentant l'avancement du projet de PLU ;

Pour présenter plus en détail ce projet,

- une réunion publique de présentation des orientations générales du PADD est prévue le jeudi 8 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes,
- une exposition du projet sera prochainement mise en place en mairie. ✖

Prochaines élections municipales : le mode de scrutin change !

Les prochaines élections municipales se tiendront les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. À cette occasion, une nouvelle loi, datant du printemps 2025, modifie les règles du scrutin dans les **communes de moins de 1 000 habitants** comme la nôtre. Nous passons d'un scrutin plurinominal à un scrutin de liste.

Il était possible jusqu'à cette année de panacher : rayer ou ajouter des noms sur les bulletins de vote. Désormais, ce ne sera plus possible. Toute modification du bulletin entraînera la nullité du vote (rature, ajout ou changement de nom).

La grande nouveauté est que le scrutin plurinominal devient un scrutin de liste paritaire à deux tours. Il ne sera plus possible de se présenter seule(s). Chaque candidat devra proposer une liste complète, avec une alternance femme/homme. Toutefois, il reste une souplesse accordée en cas de difficulté à proposer une liste complète : « **La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu à l'article L. 2121-2 du code général des collectivités territoriales** ». Pour notre village, l'effectif légal

du conseil municipal étant de 15, les listes devront contenir entre 13 et 17 candidats.

À retenir :

- **1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026**
- **2nd tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026**
- **Inscription sur les listes électorales : jusqu'au 7 février 2026**
- **La date limite de dépôt des listes des candidatures pour le premier tour des élections municipales de 2026 est fixée au mercredi 26 février 2026 à 18 h.**

Pour toute question ou besoin d'accompagnement dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Référence légale : loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 « Loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ».

Une belle rentrée à l'école de Montgaillard-Lauragais

Le 1^{er} septembre, les trois enseignantes de l'école de Montgaillard, Fanny Bernagaud, Cécile Gras et Élodie Laborie, directrice d'école, ont accueilli les 55 élèves pour une nouvelle rentrée. Aurélie Fabries complète l'équipe enseignante pour assurer les jours de décharge de la directrice.

L'arrivée de nouveaux élèves a permis le maintien des trois classes : 19 élèves en maternelles ; 19 élèves en CP/CE1/CE2 ; 17 élèves en CM1/CM2.

L'année a déjà bien commencé, et les projets ne manquent pas !

Le jour de la rentrée, l'ÉPAM a offert le café aux parents venus déposer leurs chers enfants. Ce moment convivial a permis aux nouveaux arrivants de faire connaissance, et pour l'ÉPAM de présenter les missions de l'association de parents d'élèves. Rappelons que l'ÉPAM s'engage chaque année avec une grande énergie pour soutenir les projets de l'école et contribuer, grâce aux fonds récoltés, à la coopérative scolaire. Début octobre, à Villefranche, la visite de l'exposition Banksy



modeste collection, retraçant le parcours de l'artiste, a permis aux élèves de découvrir l'art urbain. Une belle expérience d'échange et de réflexion.

Les élèves de la classe de CM ont participé à la commémoration du 11 Novembre : lecture de lettres de poilus, extrait de pièce de théâtre et interprétation de *La Marseillaise* avec les habitants du village étaient au programme. Un moment fort de partage intergénérationnel.

Dans le cadre des TER (territoires éducatifs ruraux) et en collaboration avec le CADP (centre d'animation et de documentation pédagogique) de Villefranche, tous les élèves de l'école ont eu le privilège de rencontrer Anne Letuffe et Ghislaine Roman, autrices de littérature jeunesse.

Dans le même esprit d'ouverture culturelle et linguistique, le dispositif EMILE (enseignement d'une matière intégré à une

langue étrangère), en place depuis plusieurs années, permet aux élèves de renforcer leur pratique de l'anglais. L'arrivée prochaine d'un assistant anglophone viendra enrichir encore cette dynamique.

Des sorties pédagogiques sont également prévues tout au long de l'année afin de continuer à éveiller la curiosité de nos enfants. Du côté de l'ALAé également les projets ne manquent pas !

Pierre-Marie, Ana, Emelyne, Nadia et Monique, accompagnés de la directrice, Katy, proposent aux enfants de nombreux temps d'animation, en intérieur comme en extérieur : projet autour du recyclage, création d'objets pour le marché de Noël ou encore chasse au trésor. Le préau est également en cours de décoration. Murs, portes, bancs : rien n'échappe aux coups de pinceau des artistes en herbe.

Nous souhaitons à tous une très belle année scolaire !

Les assos font leur AG

L'ÉPAM : une année riche en partage et en projets pour 2025-2026

Vendredi 10 octobre 2025, l'association des parents d'élèves de l'école communale a tenu son assemblée générale en présence d'une quinzaine de parents motivés. L'occasion de dresser le bilan d'une année riche en événements et de présenter les projets à venir. L'ÉPAM compte aujourd'hui 33 familles adhérentes et espère mobiliser encore plus de parents pour partager les tâches et éviter l'épuisement des plus impliqués. La présidente souligne que chaque participation compte et est nécessaire pour le succès de cette aventure collective.

Grâce à l'engagement de tous, l'ÉPAM a organisé plusieurs actions telles que le Carnaval, la vente de calendriers et de galettes des Rois, qui ont notamment permis de financer le voyage scolaire à Leucate, offrant ainsi à chaque enfant la

possibilité d'y participer à moindre coût. Au total, 3 000 € ont été versés à l'école, issus des recettes des actions, d'une subvention municipale et des adhésions. L'ÉPAM a aussi à cœur d'offrir des moments de convivialité, comme la fête d'Halloween, les jeux du village ou le Koh-Boyard des enfants.

Le programme 2025-2026 sera de nouveau riche en événements : d'ici l'été, l'association propose un calendrier varié : chasse aux bonbons pour Halloween, ventes de gâteaux et de calendriers, marché de Noël, galettes des Rois, chasse aux œufs, et bien sûr, le traditionnel repas de fin d'année. Chaque action est l'occasion de se retrouver, de partager un moment et de soutenir l'école.

Le nouveau bureau est composé de Laurie Robert (présidente), Émilie Alasset (trésorière) et Anaïs Canonica (secrétaire).



Après leur assemblée générale, les adhérents du Foyer Rural ont partagé un moment de convivialité autour d'un bon repas

Foyer rural : déjà un an !

Après un an d'existence, le Foyer Rural de Montgaillard-Lauragais a fait son assemblée générale ordinaire le 11 octobre à la salle des fêtes. Comptant 72 adhérents, le foyer affiche un bilan très positif après sa première année d'existence. Les activités proposées ont séduit les participants, qui souhaitent majoritairement les reconduire.

Les activités sportives et bien-être regroupent la gym douce (14 participants), animée par Philippe Vidoni, la danse du monde (9 participantes) avec Laurie Quadrado, et le fit balance (11 participants). Les stages de yoga danse et nordic Pilates complètent l'offre. La randonnée (23 adhérents), activité bénévole pilotée par Bernadette Legrand, se déroule le mercredi matins. A cette activité hebdomadaire, se sont ajoutées quelques sorties qui ont marqué les esprits : sortie nocturne, journée pique-nique et escapade en montagne à la découverte des étangs de Fontargente. La marche nordique (10 participants) se poursuit les samedis matins.

Côté culture et loisirs, le cercle de lecture (5 adhérents), animé par Natacha Castan, et l'atelier poterie/modélage (4 adhérents), géré par Aline Delmas, ont trouvé leur public. Le groupe musique, mené par Benjamin Benetti, a animé la soirée des voisins avec entraînement et bonne humeur.

Événements marquants, la conférence du regretté Sébastien Saffon a connu un franc succès, tout comme la première édition du trail La Montgaillardaise 31 (200 coureurs), organisée par Karine Pouzac et Sylvie Duhem. L'édition 2026 est déjà en préparation, avec une jauge portée à 250 coureurs et de nouvelles animations pour les enfants. En attendant le trail, la randonnée nocturne avec soupe à l'oignon du 14 novembre a rencontré un franc succès !

Projets à venir au programme : galette des rois (janvier), sortie raquettes (février), le projet Montgaillard'Art (8 et 9 mai, voir l'appel à contributions), trail 2026 (31 mai), ainsi que des conférences et sorties culturelles.

Le nouveau bureau est composé d'Alain Pidoux, Pascale Garnier, Michel Garnier, Bernadette Legrand, Anne-Marie Gaubert et Marie-Blanche Arhainx.

ART ET HISTOIRE : DEUX APPELS À CONTRIBUTION DU FOYER RURAL

Projet d'exposition d'œuvres montgaillardaises des 8 et 9 mai 2026 dans la salle des fêtes : le foyer rural propose d'organiser une exposition des artistes de Montgaillard-Lauragais (uniquement des résidents de Montgaillard-Lauragais) : tableaux, sculptures, photos... et autres réalisations. Il est prévu que cette exposition soit couplée à la célébration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. 8 artistes sont d'ores et déjà identifiés et certains ont déjà donné leur accord si ce projet se concrétise. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés pour présenter vos œuvres.

Histoire du village : le foyer souhaite organiser une rétrospective sur l'histoire de Montgaillard-Lauragais, évoquer la vie lorsque certains services étaient présents : maréchal-ferrant, forgeron, boulanger, moulin, bar, etc. Si vous détenez des photos, images, articles, vidéos de notre village dans le passé, ou bien si vous souhaitez apporter un témoignage oral de cette époque, merci de les contacter. Contact par courriel

foyer.rural.montgaillard.lgais@gmail.com
ou téléphone 06 70 63 08 14.

Encore un succès pour le vide-grenier !

Le comité des fêtes a organisé le dimanche 28 septembre dernier, son traditionnel vide-grenier. La météo clémente a permis à une cinquantaine de participants d'exposer. Les balades à cheval gratuites ont ravi les enfants. Les « vieux métiers », rémouleur et boulanger étaient une fois de

plus présents et ont notamment permis aux visiteurs de déguster pain et milhàs. Le comité des fêtes a assuré la restauration avec grillades et des frites de pommes de terre montgaillardaises.

Koh Boyard : made in Montgaillard !

Le 28 juin a eu lieu le « Koh Boyard » pour le plus grand bonheur des grands et des petits écoliers de Montgaillard autour du citystade sous un soleil de plomb. Des boissons étaient offertes aux enfants ainsi qu'aux parents...

Cette journée organisée par l'ÉPAM longuement préparée par Sophie et Gaëlle était un savant mélange de parcours et d'épreuves regroupant 2 célèbres émissions (Fort Boyard et Koh Lanta).

Les deux organisatrices ont pu être épaulées par les membres du bureau, Émilie, Marianne et Laurie et des parents volontaires afin que les épreuves se déroulent sans encombre...

Nos 40 apprentis aventuriers se sont défiés dans des jeux mêlant aventure et esprit d'équipe dont les 4 meilleurs se sont affrontés sur la mythique épreuve des poteaux de Koh Lanta.

L'équipe gagnante a même remporté le fameux totem.



Une équipe d'organisation engagée pour le plaisir des enfants !



Un totem fait main, pièce unique remporté par l'équipe victorieuse

Ville à Joie a fait étape à Montgaillard

Durant cet été, la communauté de communes des Terres du Lauragais a accueilli une structure itinérante, *Ville à Joie*, qui sillonne la France pour proposer des événements mêlant aides locales et moments festifs. L'objectif était d'apporter des services du quotidien au plus près des habitants des villages tout en favorisant la convivialité et le lien social.

La tournée a fait étape à Montgaillard le samedi 19 juillet, après-midi durant laquelle les présents ont pu sillonner au tour de différents stands présentant leur activité ou proposant information et service : le Secours populaire, l'association ESciencesCiel (club d'astronomie de Gardouch), ForoOptic, opticien de Villefranche, qui pro-



La soirée s'est conclue par un concert de jazz avec le groupe Combo Travessia

posait des tests de la vue, l'Association des Diabétiques Occitanie, JK Fabrica, créatrice d'objets personnalisés, un stand d'accès au numérique du conseil départemental, ou encore l'agence conseil retraite (Agirc-Arrco) venue informer les participants sur leurs droits à la retraite. Ces services, proposés gratuitement, ont permis d'échanger et de s'informer. Le foodtruck Les Gourmands Roulants, proposant des repas salés et sucrés ainsi qu'un large choix de boissons a permis d'assurer une restauration appréciée des personnes présentes.

Les visiteurs ont également pu assister à une démonstration de danse orientale donnée par la compagnie Raqs'liana Dance Company, qui propose notamment des cours à la MJC de Villefranche. En début de soirée, l'équipe de *Ville à Joie* a animé un blind-test plein d'entrain, avant de laisser place à un concert de jazz du groupe Combo Travessia, dont Patrick, le saxophoniste, habite le village. Ce moment musical chaleureux a clôturé en beauté cette belle animation. ✕



Un moment de convivialité animé par l'équipe Ville à Joie



Infos pratiques

La mairie est ouverte au public les

- Mercredis de 14 h 30 à 17 h 30

Et accueil téléphonique les

- Lundis de 14 h à 17 h
- Vendredis de 14 h à 17 h

Rencontre possible avec le maire :

rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

La déchetterie est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Petit rappel à la loi

Il est strictement interdit de laisser des déchets dans la nature ou sur les trottoirs, sous peine de sanctions allant jusqu'à 1 500 € d'amende. L'égouttage des arbres et la taille des haies dépassant sur le domaine public doivent être réalisés avant le printemps.

PanneauPocket

Recevoir les alertes et informations diffusées par la mairie directement sur votre portable ? C'est simple, il suffit de télécharger l'application PanneauPocket et de mettre Montgaillard-Lauragais en favori. Les informations diffusées via PanneauPocket sont également consultables sur le site internet de la mairie www.montgaillard-lauragais.fr.